

Maximilien d'Autriche vint à Pont-à-Vendin pour guerroyer contre Louis XI

Dans la chronique de « La Voix du Nord » (du 25 janvier), il est écrit que le mot « étiquette » — formulaire contenant l'emploi du temps d'un prince — vient de la cour de Bourgogne. Il est précisé que la chose et le mot, grâce au mariage de Marie de Bourgogne avec Maximilien d'Autriche, passèrent des Flandres à Vienne.

Cette union eut une conséquence malheureuse pour Pont-à-Vendin qui devait bientôt se trouver aux premières lignes d'opérations militaires...

— Charles le Téméraire, maître de la Bourgogne et de la Flandre, tenta de se constituer une puissante principauté aux dépens de la monarchie capétienne.

Il fut vaincu puis tué devant Nancy. Son principal adversaire, Louis XI, conquiert ainsi le duché de Bourgogne qui devint province française en 1477.

En cette même année de la mort de Charles le Téméraire, son unique fille, Marie de Bourgogne (née à Bruxelles, en 1457) se donnant un protecteur, épousa l'archiduc Maximilien d'Autriche. Elle apporta deux beaux cadeaux de noces : les Pays-Bas et la Franche-Comté qui devinrent ainsi possessions des Habsbourg.

Ce mariage fut l'origine des hostilités entre la Maison de France et la Maison d'Autriche.

— A la tête de ses hommes d'armes, le jeune archiduc se rendit à Pont-à-Vendin pour assurer la défense de ce bourg fortifié dont le pont reliait la Flandre et l'Artois.

Son adversaire, le roi Louis XI, occupait Arras dont il s'était emparé.

En 1478, une trêve de dix mois fut conclue entre les belligérants. L'artillerie flamande resta sur place, prête à toute éventualité.

La trêve était à peine terminée que déjà Louis XI se disposait à attaquer. Venant de Lille, Maximilien revint à Pont-à-Vendin. Son armée prit sa position de combat. Elle était composée en majorité de Flamands sous les ordres du bailli de Gand, de lansquenets (mercenaires allemands servant comme fantassins) et de nombreux nobles autrichiens.

Louis XI lui envoya deux hérauts pour obtenir une prolongation de la trêve qui ne fut pas acceptée.

L'archiduc chargea le chroniqueur, Olivier de la Marche, de demander au roi une entrevue qui fut naturellement refusée. Il fit alors une manœuvre audacieuse. Il ordonna à son armée de franchir le pont et lui fit prendre position à environ deux kilomètres de la frontière. Louis XI n'apprécia pas cette tactique.

Il négocia. Il obtint de nouvelles trêves.

Maximilien repassa sur le pont et, rentré en Flandre, il congédia ses hommes d'armes.

Ce simple épisode démontre assez ce que furent ces guerres : « un tissu de négociations ».

Mais, en 1478, les Français envahirent la Flandre. Après avoir ravagé Lille, ils repassèrent par Pont-à-Vendin où ils firent pendre, par le maître des hautes œuvres, plusieurs Flamands parmi lesquels étaient quelques grands seigneurs des Etats de l'archiduc.

Commandées par le sire d'Esquerdes, les troupes françaises livrèrent la bataille indécise de Guinegatte. Pour les empêcher d'envahir le pays de Carembault, le pont, passage stratégique de la plus haute importance, fut détruit. Marie, morte des suites d'une chute de cheval, son mari Maximilien signa le traité d'Arras (1482).

F.A.V.



MARIE DE BOURGOGNE (1477-1482)

A la mort de Charles le Téméraire, Louis XI se regarda comme le paisible possesseur de son royaume et tenta de s'emparer des Etats en possession des Ducs de Bourgogne.

L'armée royale entra en Artois. Louis XI arriva à Arras. Il avait conçu le dessein de faire épouser à Marie de Bourgogne son fils, le Dauphin de France, alors âgé de 7 ans. Marie avait 20 ans. Des tractations eurent lieu à Arras. Louis XI ne tarda pas à comprendre combien son insidieuse politique devait lui être funeste.

En effet, Marie de Bourgogne épousa le 18 août 1477, l'Archiduc **Maximilien d'Autriche**. Les Flamands s'en réjouirent, car cette alliance devait empêcher les Français de s'emparer de la Flandre.

Pour paraître digne de l'alliance qu'il venait de contracter, Maximilien se mit à la tête d'un corps de troupes considérable... La guerre devait éclater entre Louis XI et l'Archiduc en 1478. Le PONT-A-VENDIN sera le centre et des opérations et des négociations militaires :

« En effet, nous dit Dancoisne, après avoir rassemblé ses hommes d'armes, Maximilien marcha en toute hâte jusqu'à PONT-A-VENDIN contre son adversaire qui se trouvait à Arras. Louis XI, qui ne s'attendait pas à cette incursion, envoya le **Prince Chimai** proposer une trêve pour un an, sous prétexte que, dans cet intervalle, on pourrait arranger les affaires. L'Archiduc l'accepta et la trêve fut signée le 18 septembre.

Toutefois l'armée flamande, munie d'artillerie, venait camper au PONT-A-VENDIN. Pendant ce temps, Louis XI envoyait une partie de son armée investir Saint-Omer.

Comme on touchait à l'expiration de la trêve, Louis XI s'appretait à attaquer Maximilien; ce dernier prenait les mêmes mesures. Arrivé de Lille au PONT-A-VENDIN, l'Archiduc disposa sur le champ son armée, composée de beaucoup de Flamands, tenus en bon ordre par le **Bailli de Gand**, de fantassins allemands appelés Lansquenets, d'un grand nombre de nobles du pays et de 300 Anglais.

C'est à PONT-A-VENDIN que Louis XI envoya à Maximilien le **Seigneur de Carton**, neveu du **Comte de Donmartin**, avec **Blaudoli**, gentilhomme de Champagne, pour lui proposer une prolongation de la trêve. Maximilien la refusa.

De son côté, Maximilien avait chargé le chroniqueur **Olivier de la Marche** de demander au monarque une entrevue,

qu'il fut aussi refusée. C'est ce qui décida l'Archiduc Maximilien à passer le Pont, et vint camper à une demi-lieu en deçà, puis, tournant à droite, il alla, au mois d'août 1479, mettre le siège devant Théroanne; mais il fut arrêté devant Guinegatte où eut lieu une grande bataille. Maximilien, quoique ayant perdu beaucoup d'hommes, eut la victoire.

Les deux parties étant affaiblies, on convint d'une trêve de dix mois. Mais le 27 septembre 1479, les Français pénétrèrent dans les faubourgs de Lille, où ils livrèrent aux flammes plusieurs maisons. Et à PONT-A-VENDIN, ils firent

prendre par le Maître des Hautes-Cœuvres plusieurs Flamands, au nombre desquels étaient quelques grands Seigneurs de l'Archiduc, (Revue d'Histoire et d'Arch.)

Quand vint le moment des négociations pour la paix, il fut question de céder à la France l'**Artois** et la **Flandre Wallonne**. Les Etats des deux provinces firent entendre leurs plaintes. Les députés de Lille dirent qu'ils résisteraient au Roi de France « jusques à la mort du dernier homme ».

Par le Traité, signé à Arras, le 23 décembre 1482, l'Artois seul devint français.